

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°145 - Mai 2020

**MERCI à tous
pour votre solidarité !**



L'édito du Maire



Deux impératifs guident l'action municipale : permettre à la vie de reprendre son cours et assurer la sécurité de tous.

Depuis que le confinement du pays a été annoncé pour lutter contre une diffusion trop rapide du virus COVID-19 et éviter l'engorgement de nos capacités d'hospitalisation en réanimation, les Pessacais ont montré de belles qualités de responsabilité et de solidarité. En période de crise, chacun est ainsi amené à dévoiler sa nature profonde.

Ces deux derniers mois, comme maire et comme professionnel du CHU de Bordeaux, je l'ai encore mieux mesuré au quotidien.

Sans nier la peur que certains nourrissent pour eux-mêmes ou leurs proches, l'immense majorité a saisi l'urgence du moment. Des couturières bénévoles aux entreprises modifiant leur activité pour produire des solutions hydro-alcooliques ou des paravents en plexiglass, des agents territoriaux présents pour assurer la continuité des services publics essentiels, aux hospitaliers se réorganisant pour absorber une vague qui fort heureusement a largement épargné notre région : personne n'a fait défaut. Des employés des EHPAD, des soignants à domicile, des agents du CCAS, des enseignants, des artisans et employés des commerces alimentaires, tous ont maintenu le lien avec nos aînés, avec nos enfants, avec chacun de nous, nos forces de sécurité et nos pompiers : personne ne s'est dérobé. Mais n'oublions pas tous ceux qui, obligés de laisser leur travail, s'inquiètent des conséquences de la mise à l'arrêt de pans entiers de notre économie.

*« Tous méritent notre reconnaissance.
Le tissu social a tenu ! »*

Désormais, la vie doit reprendre son cours, forcément différent. S'il est encore trop tôt pour prétendre mettre en œuvre ce « jour d'après » que nous sommes nombreux à imaginer, il faut en créer les conditions. Le temps viendra sans le précipiter. Nos résolutions ne doivent pas être éphémères comme celles que nous prenons sous l'effet d'un choc pour les oublier happés par le quotidien et les habitudes. Nos modes de vie doivent reprendre mais évoluer pour respecter notre santé, celle de notre planète et l'avenir de nos enfants.

Pour le moment, l'impératif est à la réparation de notre quotidien tout en assurant la sécurité physique de tous.

Pour cela et pour l'avenir, la devise de Pessac doit nous montrer la voie : in me sanitas et robur, en moi la santé et la force.

Votre Maire

NB : En période électorale, les noms des élus ne sont pas communiqués dans le journal municipal.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / Claire Bouc / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy / Sophie Poirier // **Maquette :** @scoopcommunication // **Mise en page :** Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouée / Stéphane Monserant / Dominique Lelann / DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik / Photo de couverture : kate-kozyrka on Unsplash // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal :** mai 2020 //

Impression : Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution avril 2019.

Prochaine parution : juin 2020



Mai 2020

Sommaire N° 145

- 02** RETOUR EN IMAGES
- 04** ACTU
> Le point sur les masques
- 06** SOLIDARITÉ
> Des citoyens et des entreprises solidaires
- 08** DOSSIER
> Mobilisation de la Ville de Pessac
- 12** SOLIDARITÉ
> SoBeezy, entraide citoyenne
- 13** ÉCONOMIE
> Soutenir les entreprises et le commerce de proximité
- 14** VOS SERVICES
> Reprise des services municipaux
- 16** CÔTÉ QUARTIERS
- 18** AGENDA
- 19** ZOOM SUR
> Vie associative et des événements
- 20** RENCONTRE
> Steve Mintoff, le Youtuber du bois
- 21** PROXIMITÉ
> La Plateforme des services au public
- 22** EXPRESSION POLITIQUE
- 23** COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096
33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Voir les modalités de reprise page 14.





PLATEFORME DES SERVICES AU PUBLIC
MAISON DU DROIT ET DE LA MÉDIATION
1 rue de l'Horloge / 05 56 15 25 60
plateforme@mairie-pessac.fr

Réouverture depuis le 11 mai
Lundi de 14h à 18h, mardi et mercredi
de 9h à 17h, jeudi de 14h à 17h,
vendredi de 12h à 17h

La Plateforme des services au public - Espace France services : au service des Pessacais dans leurs démarches et leurs difficultés

Labellisé EFS (Espace France services) au 1^{er} janvier 2020, ce service municipal propose gratuitement un accès au droit et une aide aux démarches juridiques et administratives. Pendant la crise sanitaire, la Plateforme a fermé son accueil au public mais les services ont été maintenus à distance via une permanence téléphonique et par mail. Dès le 11 mai, la Plateforme a rouvert son accueil au public tout en l'adaptant pour respecter le protocole sanitaire.

Initié en 2019 par le Président de la République, le réseau France Services vise à faciliter l'accès des usagers aux principales démarches administratives, en particulier dans les territoires ruraux et quartiers Politique de la Ville. « Ouverte depuis 1995, la Plateforme répond en tous points à ces prérogatives. Elle fait partie des huit structures girondines labellisées. C'est une belle reconnaissance pour les trois agents municipaux et la quarantaine d'intervenants qui travaillent » explique Stéphanie Martin du Puytison, responsable de la Plateforme.

Accueil et services spécialisés

La Plateforme offre la possibilité aux personnes confrontées à des difficultés administratives et juridiques de la vie quotidienne d'accéder au droit et d'être accompagnées dans leurs démarches. Pour cela, elle propose un accueil quotidien sans rendez-vous avec l'un des trois agents pour une aide aux démarches juridiques (évaluation de la situation, explication des procédures, etc.), administratives (rédaction de courrier, constitution de dossiers, etc.) et à la réalisation de démarches en ligne. Sur rendez-vous, elle propose, grâce à une quarantaine d'intervenants extérieurs, des services spécialisés pour mieux connaître ses droits (évaluation budgétaire, informations juridiques, aide aux victimes), les défendre (discriminations, droits de l'enfant) ou rechercher des solutions amiables dans le cadre de litiges (avec une administration, un organisme privé, entre particuliers, au sein d'une même famille). Des services d'écoute (femmes en difficulté, jeunes, couples, victimes) sont également proposés.

Pendant le confinement, dans un premier temps, les usagers ont pu contacter le service de la Plateforme via le mail de la structure, puis une permanence téléphonique a été mise en place début avril. Ce dispositif a donné lieu à la mi-avril à 18 accompagnements administratifs, 28 renseignements juridiques, 21 appels et 17 rappels. Cinq dossiers de situation complexe ont été également débloqués.

La plupart des partenaires effectuant des permanences à la Plateforme étaient également en télétravail. Ainsi les usagers ont eu la possibilité d'obtenir des renseignements et d'être accompagnés via des rendez-vous téléphoniques.

La médiation citoyenne, une alternative pour résoudre les conflits

Coordonnée par la Plateforme, la médiation citoyenne est un service gratuit assuré par treize médiateurs bénévoles formés. Sa mission est d'aider les Pessacais confrontés à des litiges de la vie quotidienne ou à des relations conflictuelles (voisinage, consommation, incivilités, etc.) à renouer le dialogue et à rechercher des solutions adaptées par eux-mêmes. En 2019, 42 dossiers impliquant 155 personnes ont été traités. **Malgré l'interruption des rendez-vous physiques pendant la période de confinement, les médiateurs citoyens ont pu garder contact avec les demandeurs afin de les accompagner au mieux dans la gestion de leurs conflits. Ainsi, six dossiers ont été suivis.** ■